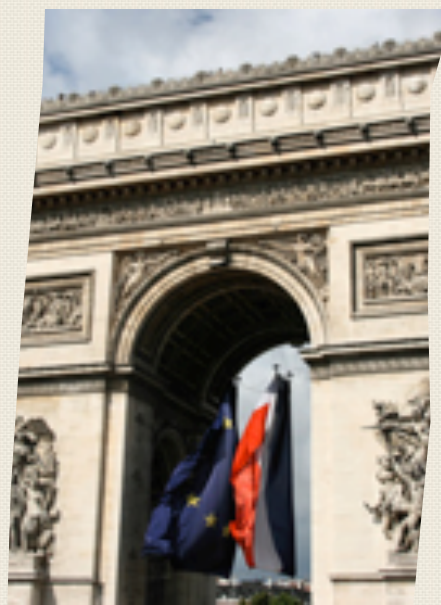


LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 10 FEVRIER 2017

SOMMAIRE

- 1) **Budget 2017...**
- 2) **Il prend les journalistes pour des C...**
- 3) **Maxi pour l'une, mini pour l'autre**
- 4) **Sa valeur réelle**
- 5) **Un exercice sur le fil**
- 6) **Ses électeurs ont un petit côté « voyou »...**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Retour en détail sur le budget 2017 du Conseil départemental du Val-de-Marne



Le Conseil départemental du Val-de-Marne a voté ce lundi 6 février son budget 2017. 1, 437 milliards d'euros seront consacrés aux dépenses de fonctionnement, majoritairement consacrées à l'aide sociale (43%), la jeunesse et le sport (22%) et la culture (19%). 334,64 millions d'euros seront consacrés aux investissements, majoritairement consacrés aux voiries, collèges, subventions aux projets menés par d'autres collectivités et remboursement de la dette. Détails des chiffres et débat en séance.

Pour rappel, le budget d'une collectivité locale se compose d'une section fonctionnement (dépenses courantes, personnel, paiement des prestations sociales obligatoires...) et d'une section investissement (gros travaux ou construction de nouveaux équipements). Au sein de chaque section, les recettes (principalement taxes et dotation de l'Etat) doivent s'équilibrer avec les dépenses. Un budget de collectivité locale ne peut pas être déficitaire. En outre, il est possible d'emprunter dans la section investissement mais pas dans la section fonctionnement.

Les chiffres Fonctionnement

Recettes : 1, 437 milliards d'euros (en progression de 1%)

Dépenses : 1, 3616 milliards d'euros (en progression de 1,1%)

Epargne brute (différence entre les recettes et les dépenses) : 75,87 millions d'euros

Taux d'épargne brute (épargne brute divisée par les recettes) : 5,3%

Les recettes de fonctionnement	BP 2016	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP 2016 en volume	% Evol BP 2017 / BP 2016
Fiscalité directe	493 368 703	407 172 843	-86 195 860	-17,5%
Fiscalité indirecte	522 720 000	550 151 731	+27 431 731	+5,2%
Dotations et compensations	248 011 022	324 817 614	+76 806 592	+31,0%
Autres recettes	158 246 988	155 554 187	-2 692 801	-1,7%
Total recettes de fonctionnement	1 422 346 713	1 437 696 375	+15 349 662	+1,1%

Les dépenses de fonctionnement	BP 2016	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP 2016 en volume	% Evol BP 2017 / BP 2016
Charges à caractère général	132 425 415	122 976 467	-9 448 948	-7,1%
Aides à la personne	373 536 694	407 051 434	+33 514 740	+9,0%
Subventions	42 450 616	42 726 539	+275 923	+0,6%
Contributions obligatoires	107 251 566	107 706 298	+454 732	+0,4%
Participations et autres charges	273 631 215	260 800 659	-12 830 556	-4,7%
Péréquations	34 711 277	34 000 000	-711 277	-2,0%
Frais financiers	17 726 100	18 030 100	+304 000	+1,7%
Travaux pour comptes de tiers	0	200 000	+200 000	
Masse salariale	365 390 182	368 334 141	+2 943 959	+0,8%
Total dépenses de fonctionnement	1 347 123 065	1 361 825 638	+14 702 573	+1,1%

Remarques sur les recettes

Baisse des dotations de l'Etat La dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat diminue cette année de 27 millions d'euros (dans le cadre du plan de réduction du déficit public national), passant de 172 millions d'euros à 145 millions d'euros. « En cumulé, le Val-de-Marne aura vu sa DGF diminuer de 92 M€ en 4 ans pour atteindre 145 M€, soit une baisse de 39% », détaille le Conseil départemental.

Compensation partielle des allocations de solidarité En revanche, un pacte conclu entre l'Etat et les Conseils départementaux en juillet 2013, a octroyé deux ressources nouvelles pour compenser une partie des dépenses liées aux allocations individuelles de solidarité : le transfert de l'Etat aux départements des frais de gestion autrefois prélevés sur la perception de la TFB via un fonds de péréquation, soit 11,1 millions d'euros en 2016, et le dé plafonnement du taux de DMTO (taxes lors des ventes de biens immobiliers) de 3,8% à 4,5%. La recette supplémentaire pour le département est de 43,4 millions d'euros en 2017. Les DMTO progressent également de 2016 à 2017, en raison d'un marché immobilier dynamique.

Pas de hausse d'impôt direct Le taux d'imposition départemental n'augmente pas en 2017, restant à 13,35%.

CVAE en hausse mais manque à gagner La CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, est en hausse, mais suite à la loi Notre, une partie plus importante revient désormais à la région pour compenser ses nouvelles compétences. Ces nouvelles compétences (transport scolaire) n'ayant pas d'objet en Ile-de-France, la région a accepté de reverser sa part supplémentaire aux départements, mais en valeur gelée à 2016. « Cela représentera un manque à gagner de 8 millions d'euros dès 2017 », indique le Conseil départemental. Malgré cela, la CVAE est prévue en hausse de 6,1 %, passant à 200, 8 millions d'euros en 2017.

Remarques sur les dépenses

Allocations de solidarité en hausse Les dépenses liées au paiement des prestations obligatoires (décidées au niveau national) d'allocations individuelles de solidarité (AIS) continuent à augmenter. L'APA (Allocation adulte handicapé) augmente de 1,6% passant de 85,28 millions € à 86,66 millions €. Le RSA (Revenu de solidarité active) augmente de 3% passant de 233 millions € à 240 millions €. La PCH (Prestation compensatoire handicap) augmente de 4,3%

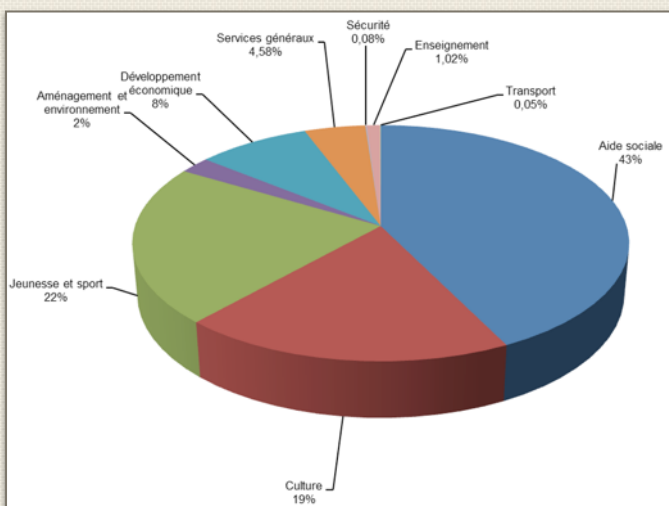
passant de 25,74 millions € à 26,86 millions €.

Baisse des frais généraux Les charges à caractère général (achats divers, énergie, fournitures, entretien...) baissent de 7,1%, pour atteindre 123 millions d'euros.

Masse salariale Hors salaires des assistantes familiales et des indemnités et frais de mission et de formation des élus départementaux, la masse salariale est estimée à 348,4 millions €, en augmentation de +0,3%. En y incluant les salaires des assistantes familiales, dont le nombre doit augmenter en 2017, la hausse sera de 1,8 millions €. En incluant les dépenses afférentes aux élus départementaux (3 millions €), la masse salariale est estimée à 368,3 millions €, en augmentation de 0,8% .

Subventions Le montant des subventions pour 2017 s'élève à 42,7 millions €, en augmentation de 0,7%, après une baisse de 10 % en 2016. « Les trois principales baisses en valeur sont liées d'une part au développement économique compte tenu des effets de la loi NOTRe et de la réduction de notre périmètre d'intervention ainsi qu'au sport avec un moindre engagement sur le sport de haut niveau. La culture est également impactée dans une moindre mesure », indique le département.

Frais financiers liés à la dette Les frais financiers sont estimés à 18 millions €, en hausse de 1,7% . (Le remboursement du capital de la dette, lui, s'élève à 50,48 millions d'euros, en progression de 15,4%, mais le remboursement du capital est prélevé dans la section investissements).



Répartition des dépenses par politique publique

Investissement

Recettes et dépenses totales : 334,64 millions d'euros

Détail des recettes

Emprunt : 165,6 millions d'euros

Epargne brute : 75,87 millions d'euros (épargne issue du budget fonctionnement)

FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) : 34,16 millions d'euros

Subventions : 38,21 millions d'euros

Autres : 20,8 millions d'euros

Détail des dépenses

Remboursement du capital de la dette : 50,48 millions d'euros

Dépenses d'équipement : 177,67 millions d'euros

Subventions aux projets : 80 millions d'euros

Autres : 26,48 millions d'euros

Détail par type d'investissement

Dépenses d'équipement	BP 2016	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP 2016 en volume	% Evol BP 2017 / BP 2016
Routes et voirie	67 022 611	62 835 996	-4 186 615	-6,2%
Enseignement	78 549 847	64 121 451	-14 428 396	-18,4%
Action sociale	17 904 114	17 607 912	-296 202	-1,7%
Aménagement et environnement	14 818 189	10 463 767	-4 354 422	-29,4%
Moyens généraux	11 355 630	14 912 624	3 556 994	31,3%
Assainissement	3 346 432	4 082 277	735 845	22,0%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	3 737 426	3 496 631	-240 795	-6,4%
Sécurité	134 000	150 000	16 000	11,9%
Total	196 868 249	177 670 658	-19 197 591	-9,8%

Répartition des subventions aux projets d'investissements d'autres structures

Subventions d'équipement	BP 2016	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP 2016 en volume	% Evol BP 2017 / BP 2016
Habitat et logement	25 008 213	24 403 323	-604 890	-2,4%
Routes et voirie	2 733 250	6 446 915	3 713 665	135,9%
Aménagement et environnement	8 058 856	9 861 152	1 802 296	22,4%
Action sociale	3 656 000	3 050 000	-606 000	-16,6%
Moyens généraux	97 196	984 623	887 427	913,0%
Sécurité	2 141 782	2 088 584	-53 198	-2,5%
Enseignement	3 990 944	6 900 444	2 909 500	72,9%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 771 707	5 324 717	553 010	11,6%
Assainissement	20 000 000	20 000 000	0	0,0%
Développement économique	345 905	944 467	598 562	173,0%
Total	70 803 853	80 004 225	9 200 372	13,0%

Remarque sur les recettes

Les recettes d'investissement, hors autofinancement et emprunt s'élèvent à 93,2 millions € soit une diminution de 0,3 %. Les subventions reçues sur les différents projets sont en diminution de 6,5 % par rapport au BP 2016 et s'élèvent à 38,2 M€.

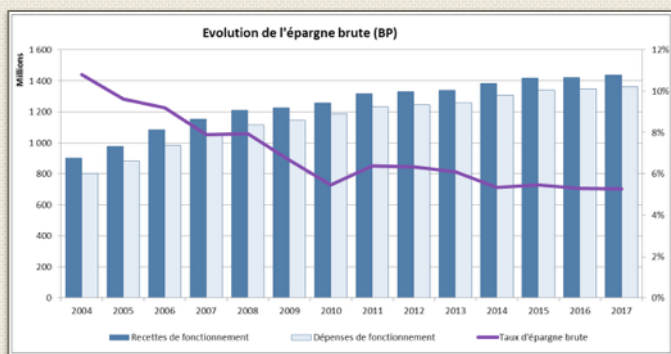
Remarques sur les dépenses

Les dépenses d'investissement (sont prévues pour un montant de 177,7 M€, en baisse de 9,8 % par rapport à 2016. « On notera une baisse sur le secteur collèges liée au fait que de nombreuses opérations sont arrivées à échéance en 2016 et que l'année 2017 verra moins d'opérations en cours de construction », indique le département. Les subventions d'équipement se montent à 80

millions €, e, progression de 13 %.

Le budget complet d'un coup d'oeil

	BP 2016	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP 2016 en volume	% Evol BP 2017 / BP 2016
Recettes réelles de fonctionnement	1 422 346 713	1 437 696 375	+15 349 662	+1,1%
Dont produit de la fiscalité directe	493 368 703	407 172 843	-86 195 860	-17,5%
Dépenses réelles de fonctionnement	1 347 123 065	1 361 825 638	+14 702 573	+1,1%
Épargne brute	75 223 648	75 870 737	+647 089	+0,9%
Taux d'épargne brute	5,3%	5,3%	-0,01%	
Recettes réelles d'investissement hors emprunt	93 414 298	93 165 395	-248 903	-0,3%
Dépenses réelles d'investissement	335 137 946	334 636 132	-501 814	-0,1%
Besoin de financement par emprunt	166 500 000	165 600 000	-900 000	-0,5%
Total des dépenses (investissement + fonctionnement)	1 682 261 011	1 696 461 770	+14 200 759	+0,8%



Tous les tableaux ci-dessus sont issus de documents de présentation du budget réalisés par le Conseil départemental.

Débat en séance

Pascal Savoldelli défend un budget de préservation des services et détaille les investissements

Après avoir commenté le contexte politique d'élaboration du budget, Pascal Savoldelli, vice-président PCF en charge des finances, a défendu des choix financiers protégeant les politiques sociales et l'investissement, malgré contraintes liées notamment aux baisses de dotation. Il a ensuite détaillé les projets 2017, de l'extension de la participation à la carte Améthyste aux nouvelles places en crèche en passant par la poursuite du remboursement de la moitié du pass Imagine 'R. En matière de collèges, l'écu a cité l'achèvement du nouveau collège Desnos d'Orly, les école et collège Decroly à Saint-Mandé, la reconstruction du collège Pissaro à Saint-Maur-des-Fossés et l'engagement des études pour les nouveaux collèges à Valenton-Limeil-Brevannes, Champigny-sur-Marne ou Villeneuve-le-Roi. En matière d'assainissement et de gestion de l'eau, sont prévus l'achèvement du collecteur d'eaux pluviales du Ru de la lande à Villiers, la construction de la station de pompage anti-crue à Vitry-sur-Seine et la participation au financement

des travaux de réhabilitation de la vanne secteur de Saint-Maur. « En matière de voirie, notre budget permettra d'engager ou de poursuivre des opérations de requalification, tels les RD 160 à Thiais, 185 à Vitry, les rampes du RD 7 à Villejuif et l'achèvement de celle du RD 19 à Maisons-Alfort, de la préparation de celle du RD 154 au Kremlin-Bicêtre, et du RD 920 à Arcueil et Cachan. Des opérations lourdes seront par ailleurs poursuivies pour le réaménagement des Ponts de Nogent et de Bry-sur-Marne et l'élargissement du Pont de Choisy », a indiqué l'écu. Au programme également : le soutien à la construction de 500 nouveaux logements au travers de la Convention d'objectifs avec Valophis ou des co-financements mobilisés dans le cadre de la politique de la ville, le déploiement de la fibre optique sur le plateau Briard, la fin du raccordement des collèges et celui des lycées. « En maintenant à un peu plus de 80 millions d'euros le montant de nos subventions d'investissement, le département participera enfin, de façon décisive, à la concrétisation d'équipements initiés par les communes et les partenaires, dont une partie importante fait l'objet de cofinancements de la part du département. Outre les 21 M€ de soutien au logement social versés aux bailleurs publics (dont les 13 M€ de la convention avec Valophis), je rappellerai les subventions versées aux villes dans le cadre d'opérations relatives aux collèges (Alfortville, Saint-Maur, Villejuif, pour un total de 4,8 M€), la participation départementale au Smer pour la Tégéval (1 M€), le financement des équipements de proximité dans le cadre de la politique de la ville (pour près de 1,3 M€), les subventions aux établissements pour personnes âgées et personnes handicapées (3 M€) », a détaillé l'écu, rappelant également la participation à 15 opérations de renouvellement urbain.

Evelyne Rabardel se félicite du budget

Au nom du groupe Front de Gauche, Evelyne Rabardel, après avoir également commenté le contexte politique de l'élaboration budgétaire, s'est réjouie de l'ouverture prévue d'une 77e crèche au Plessis-Trévisse, de « l'augmentation du budget de l'aide à domicile de 17% en 4 ans », du remboursement à 50% la carte Imagin'R, sans conditions de ressources, du combat pour l'élargissement du bénéfice de la carte Améthyste pour les plus âgés même imposables et encore du dispositif Ordival « qui, depuis 2012, a permis de doter 62 000 élèves de 6e et leurs enseignants d'une ordinateur ».

Olivier Capitanio s'inquiète des baisses d'investissement, des coupes dans le fonctionnement et de la croissance de la dette

De son côté Olivier Capitanio, président du groupe LR et apparentés, a indiqué que si la DGF avait baissé de 39% en Val-de-Marne, cette baisse atteignait les deux-tiers dans le Hauts-de-Seine et 86% dans les Yvelines. L'élue d'opposition a ensuite pointé des dépenses d'investissement réelles en baisse, « rognées par l'augmentation du remboursement du capital de la dette » et déploré le montant de celle-ci. « En 2012, le remboursement du capital de la dette représentait par an l'équivalent du coût de construction d'un collège (CA2012 : 21,4 M€). En 2017, en inscrivant 50M€ pour le remboursement du capital de la dette, le remboursement équivaut à 2,5 collèges », a chiffré l'élue. « L'effort d'équipement du département va ainsi se réduire en 2 ans de 20 M€, dont 10 M€ pour 2017. Cela se traduira cette année par -6% de crédits pour les routes et voiries, -6% pour la culture, la jeunesse et les sports, -18% pour l'enseignement alors que les besoins en investissement en matière de collège, chacun le sait, sont de plus en plus importants et nécessaires. Ce budget acte également une baisse de -29% pour l'aménagement et l'environnement. Et cette diminution de l'effort d'investissement s'accompagne, dans le même temps, par un recours massif à l'emprunt, équivalent au niveau record de 165 M€ de l'an dernier ! Nous allons, en 2017, très largement franchir le seuil du milliard d'euros d'endettement », s'est alarmé le représentant de l'opposition LR, avant de dénoncer des « coupes dans les budgets de fonctionnement ».

« En 2 ans, cela représente -13% pour l'entretien des espaces verts, -9% de crédit pour le logement, -9% pour les crèches départementales. Par rapport à l'an dernier, vous réduisez de 50 000 € les crédits dédiés au financement du BAFA pourtant utile aux jeunes. Vous réduisez de 160 000 € les crédits dédiés à la culture, de 200 000 € ceux permettant de financer les équipements de proximité dans le cadre de la politique de la ville. Le sport n'est pas épargné. Outre la baisse de 200 000 € des crédits des parcs des sports départementaux et la fin du dispositif en faveur des manifestations sportives de haut niveau, vous réduisez désormais de 300 000 € les crédits en faveur du sport de masse », a listé l'élue qui a terminé par une attaque de la gestion des ressources humaines, évoquant une « majorité départementale qui affiche toujours en séance une volonté inébranlable de ne pas réduire les effectifs – sans doute par idéologie – mais qui dans la pratique s'apprête visiblement à geler discrètement une centaine d'emplois, selon les dires des représentants syndicaux mais aussi au regard des données transmises à chaque budget. »

Dominique Le Bideau s'inquiète de l'épargne brute et de la carte Améthyste

De son côté, Dominique Le Bideau, présidente du groupe centriste, a critiqué un taux d'épargne brute « le plus faible d'Ile-de-France » et une masse salariale qui « augmente plus que les autres départements », avant de s'enquérir de la date de mise en oeuvre de la prise en charge à 50% de la carte Améthyste pour les retraités imposables, demandant à la majorité si cette « promesse électorale » sera mise en oeuvre au cas où la région refuserait de négocier. L'élue a conclu en dénonçant les manifestations culturelles comme la Biennale de la Poésie, considérée comme « au-dessus des moyens du département ».

Paul Bazin s'inquiète pour les Ehpad et revient sur l'aide à domicile

Conseiller LR de Nogent Le Perreux, Paul Bazin a pour sa part critiqué l'action sociale, revenant d'abord sur la participation du département aux services d'aide à domicile (SAAD) tarifés. Fin 2017, le département avait envisagé de diminuer leur tarif horaire de 21,60 €/h à 20,10 €/h en semaine, ce qui avait suscité la panique chez certaines associations, pour qui le manque à gagner pouvait atteindre quelques dizaines de milliers d'euros sur le budget annuel. L'opposition avait alors interpellé la majorité sur ce sujet. Du côté du département, ce différentiel était motivé par une participation supplémentaire de 1,50 € qui avait cours jusque fin 2016 dans le cadre d'une convention entre le département (qui faisait partie des derniers à en bénéficier) et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), laquelle ne souhaitait pas renouveler cette convention. Dans le cadre de cette convention, Etat et département prenaient chacun à charge 0,75 centimes de ces 1,50 euros supplémentaires, destinés à aider à la modernisation de l'organisation des associations. Le département avait aussi rappelé que les 2/3 des heures d'aide à l'autonomie payées par le département sont assurées par des SAAD qui ne bénéficiaient déjà pas de cette majoration. Finalement, le département a proposé de maintenir ce soutien de 0,75€ de l'heure aux SAAD tarifés en 2016, dans le cadre d'une enveloppe exceptionnelle de 400 000 €, et a déposé un dossier auprès du fonds d'appui de la CNSA afin de faire bénéficier les SAAD d'un financement complémentaire. « Il y avait un vrai problème, sur le fond comme sur la forme, dans cette histoire, vous l'avez perçu, vous avez compris qu'il n'était pas possible de faire des économies sur les SAAD », a insisté l'élue LR qui a ensuite réclamé que soient présentées les statistiques de chaque service d'aide à domicile, «

pour que l'on sache auprès de quels types de publics de personnes âgées et handicapées chaque association intervient», avant de s'inquiéter du financement des EHPAD (établissements hospitaliers pour les personnes âgées dépendantes), dans le cadre leur prochaine convergence tarifaire. « Quelles informations pouvez-vous nous apporter sur ce projet : où en est-on des calculs pour définir la trajectoire de convergence du tarif dépendance en 7 ans ? Quand les établissements seront-ils informés de leurs nouvelles conditions tarifaires ? Comment éviter qu'en tirant la tarification vers le bas nous rendions les structures du département moins attractives pour les professionnels du grand âge ? », a questionné l' élu qui a également réclamé une présentation par territoire et objectif des structures d'insertion et pointé les dépenses liées aux remplacements de personnel dans les crèches.

Daniel Guérin salue le budget mais montre son agacement

Président du groupe PS-MRC, Daniel Guérin a salué le budget et précisé qu'il était conforme aux préalables demandés par son groupe, tout en rappelant que celui-ci était indispensable à la majorité départementale, agacé par les piques contre la politique gouvernementale et notamment le CICE, lancées par Pascal Savoldelli puis Evelyne Rabardel. Voir brève à ce sujet.

Christian Favier défend la politique d'investissement et de ressources humaines du département

En conclusion, le président PCF du Conseil départemental, Christian Favier, a défendu la politique d'investissement. « Le département du Val-de-Marne est atypique, nous dépensons 353€ par habitants en investissement quand la moyenne par des départements de notre taille est de 252€. Cette année, la plupart des départements d'Île-de-France ont baissé leur niveau d'investissement de 4 %, l'an dernier de 5 %. Nous avons décidé de nous maintenir ». L' élu s'est également défendu concernant la gestion des ressources humaines. « Oui, sur la gestion du personnel, il n'y a pas de remplacement systématique. Vous avez abandonné face à la baisse des dotations et leur conséquences de plus en plus lourdes sur le fonctionnement de nos collectivités territoriales, nous non, c'est une erreur de faire reposer la réduction des déficits publics sur les seules épaules des collectivités. Les technocrates de la chambre régionale des comptes n'ont aucune vision du terrain. Nous considérons que le personnel fait l'effort. Oui il faut travailler pour s'améliorer mais pas de manière punitive. Nous ne sommes pas pour une privatisation galopante

des services publics, ça n'est pas notre choix. »

94.citoyens.com

LAPRESSEENREVUE.EU

II) François Fillon nous insulte, nous, les journalistes, et maquille la vérité : ça suffit !



Par Olivier Picard
Chroniqueur politique

LE PLUS. François Fillon a tenté de s'expliquer sur les emplois présumés fictifs de sa femme lors d'une conférence de presse, ce 6 février. Une opération d'enfumage qui a ciblé les médias pour faire diversion sur les incohérences, les approximations et les dissimulations du candidat de la droite et du centre. Ce numéro de vérité alternative, digne de Donald Trump, sera peut-être gagnant, mais il n'est pas glorieux et assurément dangereux pour le mental de notre démocratie, estime Olivier Picard.

Édité par Louise Auvitu Auteur parrainé par Aude Baron



François Fillon a tenu une conférence de presse le 6 février 2017.
(M. BUREAU/AFP)

Taper sur les journalistes, c'est une affaire rentable. Dans les enquêtes d'opinion, notre profession est presque aussi détestée que la classe

politique jusque dans les dîners de famille où nous devons invariablement défendre notre métier, notre déontologie et notre éthique, et croyez moi, c'est usant.

Habile, François Fillon a parfaitement compris, depuis longtemps, qu'il y avait là un filon à exploiter. L'ancien Premier ministre qui, à Matignon, organisait des séances de vœux inutilement fastueuses pour nous présenter ses vœux, a donc déployé lundi après-midi toute sa hargne contre la presse accusée de "lynchage", et contre le tribunal médiatique dont il réfute le droit à le "juger".

Avec culot, il nous a fait la leçon

Avec un culot incroyable – et une certaine audace, il faut bien le reconnaître – il nous a fait la leçon : "Vous en avez un peu trop fait". Et, selon lui, "les Français seraient tout doucement en train de s'en rendre compte".

Nous aurions donc délibérément "assassiné politiquement" et "pendant dix jours" un "candidat à l'élection présidentielle" sans qu'aucun d'entre nous n'ait eu "d'interrogations sur la violence de la semaine qui vient de se produire".

Autrement dit, si on le comprend bien, nous ne serions qu'une meute des chiens enragés, sans conscience, excités par des "officines", qui n'hésiteraient pas à mettre en danger le fonctionnement de la démocratie en déstabilisant au pire moment le champion désigné par les primaires de la droite et du centre.

Une opération de diversion

En disant cela, François Fillon sait parfaitement qu'il agite un fantasme populaire. C'est un enfumage spectaculaire, qu'il a peut-être réussi, d'ailleurs, l'avenir le dira. Car son "opération vérité" est une opération de diversion pour culpabiliser ces médias voyous : ils ont commis la faute de découvrir que son habit d'honnête homme n'était pas sans tâche. Ils ont eu l'impudence, ces chacals de s'intéresser à ses petites affaires familiales et, ce faisant, de s'interroger sur son rapport à l'argent.

Un crime de la transparence, mesdames et messieurs. Si on n'a plus droit à un peu d'intimité. Si, un parlementaire doit justifier de l'utiliser de l'argent public qui lui est confié pour rémunérer ses collaborateurs, où va-t-on ? La séparation des pouvoirs est en péril ! Ce n'est pas

un peu gros ?

Une exigence d'exemplarité tout simplement normale

Après 32 ans d'ancienneté dans le métier politique, François Fillon fait mine de s'étonner qu'un candidat à la présidentielle, jusque-là, favori, puisse faire l'objet d'une radiographie sans complaisance de son passé, de ses pratiques, de ses comportements, comme s'il s'agissait d'une inquisition des temps modernes. L'article du "Canard Enchaîné" n'a fait que lever le voile sur un aspect dissimulé du profil d'un possible futur président de la République. Rien de plus. Est-ce si scandaleux à l'égard de l'intéressé qui prétend n'avoir "rien à cacher" ?

Cette curiosité est tout simplement normale, Monsieur Fillon. Elle n'est pas tournée contre vous – vous n'êtes pas si passionnant, rassurez-vous – et elle n'est pas voyeuriste. Elle est simplement saine. Il n'y aurait pas eu d'affaire Fillon, si, comme de nombreux députés anonymes, vous aviez respecté non seulement le cadre légal pour choisir vos collaborateurs – personne ne vous a obligé à rémunérer votre épouse au foyer et vos enfants encore étudiants – mais aussi le cadre moral, et une simple décence.

La méfiance envers les politiques et le "tous pourris" ne datent pas de 2013. Ils auraient dû vous inciter bien plus tôt à la prudence et à la dignité. Nous connaissons des dizaines de parlementaires qui s'appliquent des règles strictes qui vont bien au-delà du "c'est légal" dont vous vous faites un bouclier et n'en font pas toute une histoire. C'est simplement normal... On peut légitimement attendre d'un prétendant à la magistrature suprême qu'il soit particulièrement exemplaire, non ? C'est le débat, rien d'autre.

Un "procès diffamatoire" ... dont vous vous êtes excusé !

Quant à "la chasse à l'homme" que vous dénoncez en faisant imprimer quatre millions de tracts, vous n'auriez pas eu à la subir si vous aviez été clair dès le départ sur l'emploi, plus que douteux, de votre épouse et de vos enfants – en sus de votre propre salaire et de vos indemnités de représentation. Vous auriez dû comprendre qu'il y avait de quoi choquer des millions de foyers français qui peinent, eux, à atteindre la barre d'un salaire médian (2.389 euros mensuels). Quant à vos approximations, vos silences, vos changements de version, ce sont toutes ces manœuvres dilatoires qui ont fait durer le plaisir.

Hier vous nous avez accusés collectivement de mener un "procès diffamatoire et calomnieux" mais, dans la même conférence de presse, vous avez reconnu la réalité des faits que nous n'avons fait que relater. Vous vous en êtes même excusé ! Vous avez implicitement admis que nous ne vous avons donc ni diffamé, ni calomnié, mais vous l'avez quand même prétendu !

En quelque sorte, vous voudriez gagner sur les deux tableaux.

Un maquillage des faits qui laissera des traces

Quel bluffeur ! Vous nous morigénez sur la vérité, que nous nous attachons à faire apparaître. Vous êtes quand même gonflé : vous vous affranchissez vous-même de toute rigueur sur ce terrain, mélangeant les sommes et les années sur quinze ans (gros trous compris) pour aboutir à une moyenne plus présentable des gains de votre épouse, parlant cette fois en "net" (3.677 euros quand même !), parce que ça les rend moins impressionnants.

Vous êtes malin, M. Fillon. Très malin. Très adroit pour vous racheter à bon compte sur notre dos. Les méchants, c'est nous. Sauf que les petits mensonges, c'est quand même vous. Vos enfants étaient, selon vous, "avocats", et nous avons découvert qu'ils étaient étudiants rémunérés comme assistants parlementaires. Votre femme nous dit face caméra qu'elle n'a jamais été votre assistante et vous nous expliquez qu'on a mal compris une émission "en anglais" et les propos "tout en pudeur" de Pénélope. Ce n'est pas sérieux... D'autant moins que vous prétendez que la journaliste britannique qui a réalisé l'interview vous a appelés pour s'excuser de propos "sortis de son contexte". Or la même journaliste a démenti formellement toute initiative de ce genre et confirmé les faits ! Comment vous croire après ça ?

Le plus formidable, c'est qu'un certain nombre d'observateurs vous ont trouvé "bon" dans votre numéro de maquillage des faits. Vous avez été agile, c'est vrai. Peut-être allez vous-même réussir à abuser l'opinion, et à acheter la lâcheté de votre camp, avec le bel emballage de vertu outragée dont vous enveloppez vos petits bobards. Tant mieux pour vous, si votre orgueil et votre conscience s'accommodent de cet arrangement avec vous-même.

Mais de grâce, n'oubliez pas que vous nous avez livré, comme le fait Donald Trump, une de ces

Le plus formidable, c'est qu'un certain nombre d'observateurs vous ont trouvé "bon" dans votre numéro de maquillage des faits. Vous avez été agile, c'est vrai. Peut-être allez vous-même réussir à abuser l'opinion, et à acheter la lâcheté de votre camp, avec le bel emballage de vertu outragée dont vous enveloppez vos petits bobards. Tant mieux pour vous, si votre orgueil et votre conscience s'accommodent de cet arrangement avec vous-même.

Mais de grâce, n'oubliez pas que vous nous avez livré, comme le fait Donald Trump, une de ces vérités alternatives, savamment recomposées, qui masque celle des faits. Vous piétinez la presse tout en sachant pertinemment que c'est dangereux, surtout en ces temps incertains, pour le mental de nos sociétés démocratiques. Le mal est fait. Cela vous ouvrira peut être les portes de l'Élysée, mais en chemin, vous aurez perdu l'essentiel : l'honneur.

leplus.nouvelobs.com



LAPRESSEENREVUE.EU

III) Affaire Fillon. L'« ex-collègue » de Penelope Fillon gagnait 607



Jeanne Behre-Robinson, Marc Joulaud et François Fillon. | Archives Franck Dubray

L'ex-assistante parlementaire de Marc Joulaud et François Fillon, Jeanne Behre-Robinson a fait "une mise au point" dans un entretien accordé au quotidien Le Courrier de l'ouest, ce mercredi 8 février.

Le Canard Enchaîné l'a appelée le lundi 23 janvier. Soit deux jours avant les premières révélations du quotidien satirique sur les soupçons d'emploi fictif visant l'épouse de François Fillon, Penelope Fillon.

« Que comme femme de ministre »

Adjointe à la sécurité du maire d'Angers, encartée à l'UDI, Jeanne Behre-Robinson, l'ex-assistante parlementaire de Marc Joulaud, maire de Sablé-sur-Sarthe, et de François Fillon, avait alors précisé n'avoir « **jamais** » travaillé avec Penelope Fillon. « **Je ne la connaissais que comme femme de ministre** », avait-elle ajouté.

« Je travaillais pour ces deux-là »

Aujourd'hui, dans un entretien accordé au quotidien Le Courrier de l'ouest, Jeanne Robin-Behre précise qu'en 2005, elle avait deux contrats

: l'un avec Marc Joulaud, l'actuel maire de Sablé-sur-Sarthe, ancien employeur de Penelope Fillon et député suppléant de François Fillon ; le second, avec Jean-Pierre Chauveau, sénateur de la Sarthe. Elle précise : « **Je travaillais pour ces deux-là, plus François Fillon. Parce que, de toute façon, le territoire c'est François Fillon. Et les demandes, elles arrivaient chez lui.** »

" Je l'ai côtoyée sur des réceptions "

L'attachée parlementaire angevine, à l'époque âgée de 25 ans, travaillait à la mairie de Sablé-sur-Sarthe. Et allait à l'Assemblée « **pour les visites, quand on avait des choses avec le ministère** ». Penelope Fillon ? Jeanne Behre-Robinson répond avec prudence : « **Directement, je n'ai pas travaillé avec elle mais ça ne veut pas dire qu'elle ne travaillait pas. Je l'ai côtoyée sur des réceptions, quand j'emmenais des groupes à Paris, en même temps, vu mes fonctions, je n'avais pas à travailler avec elle non plus.** »

Un écart de 607 € à 6 900 €

Marc Joulaud rémunérait l'assistante angevine 607 € par mois, apprend-on dans cette interview. « **Il y avait aussi Igor Mitrofanoff, l'autre assistant**

parlementaire. » Et Penelope Fillon, embauchée en CDI à plein-temps dès juillet 2002, qui aurait perçu un salaire de 6 900 € bruts mensuels. Augmenté de 1 000 € bruts en 2006, selon Le Canard Enchaîné du 25 janvier.

Une enveloppe de 9 561 €

Chaque député dispose d'une enveloppe de 9 561 € brut mensuels pour rétribuer ses assistants parlementaires.



IV) Le manoir de François Fillon vaut-il vraiment 750 000 euros ?

Des professionnels de l'immobilier de la Sarthe, contactés par franceinfo, se sont penchés sur l'estimation faite par le candidat à la présidentielle de sa demeure de Beaucé dans sa déclaration de patrimoine.



Le manoir de Beaucé, propriété de François Fillon, à Solesmes, près de Sablé-sur-Sarthe, le 10 avril 2013. (JEAN-FRANCOIS MONIER / AFP)



Benoît Zagdoun
France Télévisions

Une simple "maison", un beau "manoir", un véritable "château"... Les dénominations varient. Mais une question revient en pleine affaire Fillon, alors que les revenus et le patrimoine du candidat de la droite à la présidentielle et de son épouse

Penelope font la une de la presse : quelle est la valeur réelle de sa demeure à Solesmes, ce village des bords de Sarthe, près de Sablé-sur-Sarthe, jusqu'à présent surtout connu pour ses abbayes bénédictines séculières ?

Quatorze chambres, une tour et une chapelle

L'Inventaire général du patrimoine culturel, réalisé par le ministère de la Culture, permet de se faire une idée plus précise des lieux. Le "manoir" de Beaucé, tel que la propriété est désignée dans le descriptif, est un bâtiment en forme de L haut d'un étage, composé d'un logis des XIVe et XVe siècles, remanié aux XVIIIe et XIXe siècles, flanqué d'une tour datant de la Renaissance et à l'allure encore très moyenâgeuse, et d'une chapelle, plus récente, du XIXe siècle.

L'acte notarié, cité par Le Canard enchaîné, qui s'était déjà intéressé à la résidence sarthoise des Fillon en janvier 2016, mentionne, pour sa part, un "château", et donne un aperçu de ses intérieurs. Il dispose, au rez-de-chaussée, d'un hall d'entrée, d'une vaste salle à manger avec cheminée, d'un grand salon, d'une bibliothèque, d'une chapelle, d'un bureau, d'une cuisine et son arrière-cuisine, d'un office, d'une lingerie et sa buanderie, et d'une lampisterie. A l'étage, se trouvent les quatorze chambres.

De 400 000 à 750 000 euros en deux décennies

Dans sa déclaration de patrimoine, déposée le 16 décembre 2016 à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, le député de Paris déclare posséder une "maison individuelle", dont il estime la surface habitable à 1 107 m². Celle-ci s'accompagne de dépendances de 1 062 m² habitables. Sans compter les 993 m² non-habitables de la ferme. Le tout sur un terrain de 12 hectares.

François Fillon indique avoir fait l'acquisition de cette "maison" en 1993 pour 400 000 euros. Depuis, il assure y avoir effectué pour 300 000 euros de travaux. Il estime par conséquent la valeur de sa propriété à 750 000 euros.

Trois ans plus tôt, le 8 avril 2013, sur le plateau du JT de 20 heures de France 2, alors qu'il dévoilait sa déclaration de patrimoine et s'opposait alors au projet de loi sur la moralisation de la vie politique, l'ancien Premier ministre avançait une estimation bien inférieure d'"à peu

près" 650 000 euros.



François Fillon dans son manoir de Beaucé, à Solesmes, près de Sablé-sur-Sarthe, le 27 avril 2007. (JEAN-FRANCOIS MONIER / AFP)

Certains contempteurs de François Fillon se sont livrés à de petits calculs, en fonction des prix au m², tels qu'affichés sur le site spécialisé meilleursagents.com. A Solesmes, le prix au m² moyen est de 1 275 euros pour une maison. En appliquant cette simple règle de calcul à la surface habitable, le manoir de Beaucé vaudrait 1,4 million d'euros et ses dépendances 1,35 million.

Et il faudrait encore y ajouter la valeur du terrain. D'après les prix des terres agricoles, publiés au Journal officiel en septembre 2016, l'hectare valait 4 460 euros en 2015 dans la vallée de la Sarthe. Les 12 hectares de François Fillon se vendraient donc 53 520 euros.

"On n'est pas à La Baule"

Plusieurs professionnels sarthois de l'immobilier, contactés par franceinfo, battent en brèche ces estimations. Ils jugent, au contraire, "correcte" l'estimation annoncée par François Fillon. "Pas déraisonnable", "compte tenu de la réalité du marché de l'immobilier dans ce secteur très rural".

"Des biens à peu près similaires se sont vendus dans ces prix-là", assure l'un d'eux. A l'inverse,

"c'est même cher pour la région", juge un autre. "Quand bien même la propriété serait mise en vente à 750 000 euros, il n'est pas sûr qu'elle trouverait acquéreur." Tous mettent en avant "un effet plancher", "un seuil psychologique", estimé à 500 000 euros, au-delà duquel les biens de la région ne se vendent pas.

"On n'est pas à La Baule sur un marché de résidences secondaires, fait observer l'un de ces connaisseurs de l'immobilier sarthois. Ici, le bien le plus courant, c'est le pavillon neuf de 90 m², avec cuisine aménagée, sur 500 à 1 000 m² de terrain pour environ 150 000 euros, à peine un studio à Paris."

Des châteaux, manoirs et autres demeures de charme sont bien à vendre dans la région à des prix comparables ou supérieurs, certains dépassent même le million d'euros. Mais les professionnels sarthois de l'immobilier interrogés par franceinfo soulignent tous que ces biens se trouvent dans les environs du Mans, dans "un secteur plus recherché" et prisé des investisseurs, le plus souvent parisiens, à la recherche d'une résidence d'exception à une heure de Paris par le train.

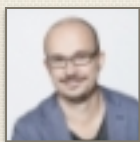


Le manoir de Beaucé, propriété de François Fillon, à Solesmes, près de Sablé-sur-Sarthe, le 10 avril 2013. (JEAN-FRANCOIS MONIER / AFP)

francetvinfo.fr



V) Hamon face au « subtil exercice » de l'organigramme



Par François Vignal

Benoît Hamon finalise son organigramme de campagne qui devra illustrer le rassemblement des socialistes, sans tomber dans l'accord d'appareil. Le proche de Martine Aubry, Jean-Marc Germain, devrait être directeur de campagne, avec à ses côtés Mathieu Hanotin. On trouvera aussi des membres de la société civile.

Le rassemblement pour Benoît Hamon commence par celui de sa famille socialiste. Si l'après primaire se passe globalement sans trop de vagues, le diable se niche toujours dans les détails. En l'occurrence l'organigramme de campagne. Si tout va bien, il devrait être bouclé

d'ici la fin de la semaine.

« Ça prend un peu plus de temps que nécessaire » selon un soutien de Benoît Hamon. « C'est un subtil exercice. Je plains ceux qui le font ! Il faut un peu de tout et prendre ceux qui vont au bon endroit. Ce n'est pas facile de constituer un rassemblement, tout en gardant sa liberté. Et l'organisation, c'est aussi une question d'égos. Ce n'est jamais facile » souligne cet élu socialiste. « Jean-Marc Germain a l'avantage de parler à la fois à Martine Aubry et à la maire de Paris »

Une chose est sûre : le député Jean-Marc Germain se retrouve propulsé à la direction de campagne. Selon Le Monde, il sera co-directeur de campagne avec le député Mathieu Hanotin, qui a occupé le poste pour la primaire. Mais selon un proche de Benoît Hamon contacté par publicsenat.fr, Jean-Marc Germain sera seul directeur de campagne et Mathieu Hanotin pourrait être directeur adjoint. « Jean-Marc Germain sera au charbon. Mathieu n'est pas assez central dans le parti. Jean-Marc Germain a l'avantage de parler à la fois à Martine Aubry et à la maire de Paris. Et c'est quelqu'un de sérieux » décrypte un socialiste. Une double direction de campagne serait aussi la porte ouverte à des couacs.

Jean-Marc Germain est en effet un proche de Martine Aubry. Il a été son directeur général des services à la mairie de Lille puis son directeur de cabinet à la direction du PS. Il est le conjoint de la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui a pris la parole lors de l'investiture du candidat à la Mutualité et avait soutenu Vincent Peillon pour la primaire.

Tout en composant avec les différentes tendances socialistes, l'enjeu pour le candidat est de ne pas paraître tomber dans les accords d'appareils dont le PS a le secret. « On fera une équipe de campagne opérationnelle avant tout, qui marque l'élargissement. Il faut aussi incarner une nouvelle génération. Le critère de l'envie est important » soulignait mardi à publicsenat.fr Mathieu Hanotin, qui expliquait ce dont l'équipe Hamon ne veut pas : « On ne fera pas un truc de synthèse. On sera ni dans le sectarisme, ni dans le faux rassemblement ».

Discussions en one by one

Pour illustrer l'unité de la famille socialiste, des soutiens de Manuel Valls sont nécessaires. Le sénateur Luc Carvounas, qui a longtemps eu l'image de porte-flingue de l'ex-premier ministre, pourrait avoir le profil. Depuis la victoire de Benoît Hamon, il se montre loyal, ne cesse de dire

du bien du candidat et d'appeler au rassemblement. Encore ce mercredi sur Twitter :



Luc Carvounas @lucarcvounas
@CecileDuflot a raison quand elle parle de la nécessité de nous rassembler avec #Hamon2017. Si on joue la gagne en mai alors on y va tous!

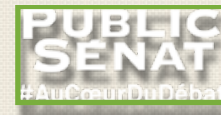
Dimanche, à la Mutualité, le sénateur du Val-de-Marne, assurait qu'il « ferait la campagne ». Il n'entend cependant pas être « la prise de guerre de la hamonie ». Mais selon un socialiste, « la liste des courses » se concentre bien sur des noms. « C'est plutôt des discussions en one by one que bloc par bloc. Ils ne veulent pas trop non plus avoir de discussions trop compliquées sur le programme, ce qui impliquerait des discussions par bloc » décrypte ce socialiste tendance aile gauche. Mais les vallsistes ne veulent être victime d'une OPA ou d'une vente à la découpe. Ils se sont retrouvés mardi autour de Manuel Valls pour réfléchir à la suite.

« Il y aura beaucoup de déçus. C'est ça qu'il faut gérer avec doigté »

Côté programmatique, on devrait retrouver le député européen Guillaume Balas, jusqu'ici coordinateur politique du projet. Une place importante sera faite aussi à des non-politiques, comme lors du discours d'investiture, dimanche. « Il y aura des membres de la société civile » assure un élu. On pourrait retrouver des personnalités qui ont pris la parole avant Benoît Hamon dimanche dernier. Les militants avaient pu voir se succéder à la tribune la sociologue Dominique Meda, Elisa Lewis et Romain Slitine, auteurs du livre *Le coup d'Etat citoyen*, le climatologue Jean Jouzel, l'économiste Julia Cagé et l'historien Patrick Weil.

Benoît Hamon compte aussi mettre en place un conseil citoyen rassemblant une vingtaine de personnes tirées au sort pour tester les propositions. Les soutiens d'Arnaud Montebourg verraient bien également un conseil des organisations intermédiaires, des associations, des syndicats. Mais les politiques auront bien sûr la main sur la campagne. Un comité politique, rassemblant les ténors, sera constitué. Tout ce monde pourra se retrouver dans les 1.400 m2 du nouveau QG de campagne, une ancienne manufacture transformée en espace de coworking, située au 48 rue du Château d'eau, dans le Xe, près de la Place de la République, à Paris.

Si la taille des locaux sont multipliés par 10, après les 140 m2 de la Tour Montparnasse, Benoît Hamon ne veut pas pour autant d'un organigramme aux allures d'armée mexicaine, comme chez François Fillon. Ce sera une équipe resserrée. Mais il ne faudra pas y voir un pré-gouvernement. Autrement dit, il n'y aura pas de place pour tout le monde. « Je pense qu'il y a beaucoup de candidats. Et il y aura beaucoup de déçus. C'est ça qu'il faut gérer avec doigté » selon un soutien du candidat. Peut-être faudra-t-il prévoir au QG un bureau des pleurs.



VI) Vu d'Autriche. Une victoire de Marine Le Pen “serait dévastatrice pour l'Europe”

Courrier international - Paris



Marine Le Pen à son meeting à Lyon, le 5 février. Kristina Afanasyeva/

Danny Leder est le correspondant à Paris du quotidien autrichien *Kurier*. Il a particulièrement suivi le Front national ces dernières années et s'inquiète de la montée en puissance de Marine Le Pen.

Marine Le Pen est mise en examen pour une affaire d'emplois fictifs au Parlement européen. Cela peut-il lui nuire avant l'élection ?

Je ne crois pas, car c'est un épiphénomène. En France, il y a un certain laxisme au niveau des règles, même si on voit que l'opinion publique réclame de plus en plus de contrôle. Mais ce n'est pas ça qui peut la plomber : les affaires ont peu d'effet sur elles. Son électorat pense d'abord à l'efficacité, à briser des tabous. Ses électeurs ont un petit côté "voyou", et ils estiment donc que des dirigeants qui le sont aussi ne peuvent qu'agir en leur faveur, même s'il faut au passage renoncer à certaines libertés et garanties.

Depuis des années, Le Pen se vante de ne pas assister aux séances du Parlement européen, où elle est élue, et cela n'a jamais fait reculer ses électeurs. Elle revendique son rôle de mauvais élève europhobe, et assure même – souvent avec le sourire – qu'elle veut signer l'arrêt de mort de l'Union européenne.

Comment réagit-on en Autriche ?

L'affaire des emplois fictifs choque beaucoup à l'étranger, notamment en Autriche, où on est très attaché à l'UE – les Autrichiens redoutent des conséquences dévastatrices pour leur pays si l'Union s'effondre. À la dernière élection présidentielle [en décembre 2016], le parti d'extrême droite FPÖ a subi une défaite claire et nette, alors qu'il avait semblé un temps en position de l'emporter. Cette défaite s'est jouée sur l'Europe, mais aussi sur Marine Le Pen, qui était venue soutenir le FPÖ pendant la campagne.

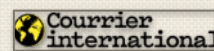
En réalité, ce soutien a été contre-productif : ses prises de position pour tuer l'UE ont fait peur en Autriche. Les électeurs ont pensé que voter FPÖ c'était voter Le Pen, et se sont donc mobilisés pour faire barrage à l'extrême droite. Marine Le Pen a agi comme un repoussoir en Autriche. Un signe ne trompe pas : le leader du FPÖ, Norbert Hofer, a récemment affirmé son soutien à l'UE, pour tenter de se démarquer de Le Pen.

Pensez-vous que Le Pen puisse être élue en mai ?

Je ne l'ai jamais cru jusqu'ici, mais je commence à le croire. Aujourd'hui, elle peut gagner, car le rassemblement qui a toujours existé pour faire barrage au FN n'est plus garanti. Toute l'Europe est focalisée sur le scrutin, c'est la première fois que je vois cela en trente ans de carrière. Si elle gagne, le résultat peut être dévastateur pour l'Union, avec des pays riches du Nord qui se sépareront des pays moins riches du Sud – dont la France, paradoxalement.

C'est ce que souhaitent depuis longtemps nombre de nationalistes européens. Par contre, si elle ne gagne pas alors que toutes les circonstances semblent favorables – elle est au plus haut dans les sondages, il y a Trump et le Brexit –, ce sera un coup d'arrêt symbolique à la décomposition nationaliste en cours en Europe.

Propos recueillis par Paul Grisot



**A Suivre...
La Presse en Revue**